

Hervé GHESQUIÈRE
et Stéphane TAPONIER



et leurs accompagnateurs
sont retenus prisonniers en Afghanistan
depuis le 29 décembre 2009.

NE LES OUBLIONS PAS !

Signez la pétition en Mairie !

Villiers

Nouvelles

n° 35

octobre 2010

Retrouvez toutes les actualités sur www.villerslesnancy.fr



**Massif floral de l'été 2010
devant l'Hôtel de ville**

L' immeuble-villa, la nouvelle marque architecturale de Villers-lès-Nancy

Situés à deux endroits différents de la commune et conçus par deux architectes différents, deux projets sont sur le point de démarrer et de proposer un concept équivalent, celui de l'immeuble-villa, qui pourrait devenir une image de marque pour l'urbanisme à Villers-lès-Nancy.



Or, l'idée forte du nouveau projet est « habiter un jardin » : en effet, le jardin de curé originel sera remis en état et deviendra un lieu de convivialité pour les futurs habitants de la résidence et les habitants du quartier qui pourront y accéder en journée. Autour du bâtiment existant, débarrassé de ses extensions parasites pour remettre en valeur sa façade typique de l'architecture des années 1925 et qui hébergera des logements pour étudiants, six petites constructions, R+2, conçues sur la base d'immeuble-villa, et reliées par des escaliers et des passerelles,

proposeront des T2, T3 et T4 duplex avec des orientations multiples. Les logements disposeront d'entrées distinctes, directement accessibles depuis le parking souterrain, conçu pour éviter des stationnements dans la rue. Au cours de la réunion publique, l'OPAC de Nancy a exposé comment, à travers des méthodes classiques mais éprouvées d'isolation, les nouveaux bâtiments répondraient à la norme HQE. A la demande des personnes présentes, il a accepté que les murs extérieurs soient végétalisés.

Le projet Saint-Pierre Fourier, au cœur du Placieux

Premier projet dont le permis de construire sera prochainement déposé (pour une livraison en 2012), celui de la villa Saint-Pierre Fourier, qui hébergeait la maison de retraites pour les prêtres, maintenant située à l'Asnée, et que l'évêché a vendu au bailleur social OPAC Nancy (Oh). Le premier projet prévoyait une construction en « L », rajoutant une aile au bâtiment actuel. Massif, il diminuait la surface du jardin.

Découvrez d'autres vues des projets sur

www.villerslesnancy.fr

Démocratie locale / Réunions publiques



Le projet Saint-Fiacre, en bordure du Parc de Brabois

Le projet Saint-Fiacre concerne le terrain de la Caisse d'Épargne, à l'emplacement de la création au Moyen-Age de la ville de Villers. Après la Caisse d'Épargne, il a été occupé par le LORIA, laboratoire de l'Université Henri Poincaré Nancy I.

Un premier projet a vu le jour en 2008, mais son accueil par la population avait conduit la municipalité à surseoir au permis de construire. Fin 2009, un autre promoteur, la FMI (Financière mérévilloise d'investissements, qui compte parmi ses dirigeants, Jacques Rousselot, le président de l'ASNL) s'est intéressé au site. Travaillant avec les mêmes architectes que le premier promoteur, il a tenu compte des remarques des habitants et de la municipalité et a mené une concertation approfondie, tant avec les services municipaux, qu'avec l'APECV Saint-Fiacre (Association pour la protection de l'environnement et du cadre de vie), association de quartier créée en 2008.

Le concept du nouveau projet compte moins de bâtiments (six au lieu de douze, et deux extensions au « château » prévues

pour des bureaux). Il prend en compte les risques naturels et préserve un couloir écologique piéton. Ses six immeubles d'habitations, basés sur l'idée d'immeuble-villa, auront des toitures végétalisées, avec des prestations de qualité, dont deux places de parking par logement. Pour respecter les préconisations du PLU, les immeubles seront des R+2 (rez-de-chaussée plus deux étages) et parmi les 95 logements, 18 seront des logements

La concertation, une démarche positive initiée par la municipalité

Les projets Saint-Fiacre et Saint-Pierre Fourier ont également en commun la démarche de la municipalité pour informer et entendre la population. Disposant d'une marge de manœuvre limitée pour les projets des promoteurs privés dès lors qu'ils respectent les préconisations du PLU adopté par la Communauté urbaine, Pascal Jacquemin demande en revanche aux promoteurs qu'une concertation claire et directe soit organisée avec les riverains.

Dès la finalisation du projet entre le promoteur et l'architecte, la municipalité organise une réunion publique de présentation, au cours de laquelle les riverains peuvent exprimer leur ressenti. C'est ainsi que pour ces deux projets, une première réunion publique a été organisée très en amont du dépôt de la demande finale de permis de construire. Dans les deux cas, le projet a été fortement amendé (moins d'emprise foncière pour Saint-Fiacre, répartition différente des surfaces bâties pour Saint-Pierre Fourier), avant d'être représenté à la population.

L'assistance présente aux deuxièmes réunions publiques (70 personnes pour Saint-Fiacre, 60 pour Saint Pierre Fourier) a ainsi pu constater l'évolution des projets et leur donner un accord global. A la demande de la municipalité, des contacts étroits avec les riverains des chantiers seront maintenus tout au long des travaux.

aidés. Le permis de construire sera déposé début 2011, les travaux débuteraient fin 2011, pour une livraison à partir de 2013.



Déménagement de la Mairie : pas à l'ordre du jour

La presse s'est faite l'écho de la possibilité d'un déménagement de l'Hôtel de ville au Domaine Saint-Fiacre. S'il est exact qu'une réflexion est engagée dans le cadre de la démarche qualité en cours (voir article page 7), compte tenu des problèmes récurrents d'espaces de travail dévolus aux agents en contact ou non avec le public, il est très prématuré de fixer un lieu ou une échéance. La municipalité étudie toutes les solutions possibles et ne prendra, en tout état de cause, aucune décision avant une concertation approfondie avec les Villarois et Villaroises.



Sommaire

Saison culturelle

- p.4 Agenda des spectacles
- p.4 « Ma mère (...) » à la Roële
- p.4 Obaldia...bleries
- p.5 Marie-Ange Roger :
artiste et femme
- p.5 Jeannette Dalia-Curta
- p.5 Galaup & Gosti
- p.4 La symphonie ducale

Solidarité

- p.6 Josiane Bachelerie,
la passion avant tout

Pratique

- p.7 Objectif « Qualité »
- p.7 Qu'est ce que le référentiel
« Qualiville[®] »

Album photos p.8 et 9

Education

- p.10 Une année riche
en événements
- p.10 Deux questions
à Chantal Mayer

Jeunesse

- p.11 Un pallone gonfiato...
un bambino... degli amici...
- p.11 Ville Amie des Enfants

Démocratie locale

- p.12 Les nouveaux
Conseils de quartier
- p.12 villerslesnancy.fr :
votre kiosque quotidien

En bref p.13 Brèves

Conseil municipal

- p.14 Conseil municipal
de juin 2010

Expression des groupes politiques

- p.15 Villers
une attractivité confirmée
- p.15 Une crèche de retard

Relations avec la CUGN

- p.15 Jean-Pierre KOPF,
votre nouveau référent



Pas de grands projets sans les Villarois

Un certain nombre de projets importants tant pour la mairie que pour les Villarois viennent d'être lancés ou sont en passe de l'être.

Les premiers sont les projets fonciers concernant le domaine St-Fiacre et l'ancienne Villa Saint-Pierre Fourier. Ces deux projets permettront de renforcer l'offre de logements aidés sur la commune, qui fait cruellement défaut à la ville : depuis la fermeture de 300 chambres étudiantes à la résidence universitaire du Placieux en 2007, seulement 16,94% des logements villarois sont des logements sociaux, alors que l'article 55 de la loi SRU stipule un minimum de 20% de ces logements et que la CUGN prévoit, elle, 27% minimum dans son 5^e PLH. Logements sociaux ne signifie pas pour autant mauvaise qualité. Dans les deux cas, le concept de l'immeuble-villa a été retenu pour une meilleure insertion dans le paysage villarois.

Dans le cadre de ces deux projets immobiliers, la mairie a eu à cœur de mettre la concertation au menu des discussions avec les promoteurs et les architectes des projets, et de prendre en compte, dans la mesure du possible, les demandes et conseils des riverains concernés.

Le second chantier majeur a trait à la qualité des services publics rendus aux Villarois. En effet, Villers-les-Nancy s'est donné pour objectif d'obtenir, d'ici un an, le label « Qualiville » proposé par l'AFNOR pour trois services : l'accueil, le service population-Etat-civil et la Maison des Services Publics (MSP) à Clairlieu. En ligne de mire : proposer des services toujours plus performants ; conforter les points forts et réduire progressivement les points faibles. Des questionnaires sont à votre disposition sur internet, dans ce numéro de Villers Nouvelles, à la mairie et à la MSP, afin de mieux prendre en compte vos observations. N'hésitez pas à vous exprimer et à y répondre !

Enfin, comme tous les automnes, la saison culturelle revient pour animer la vie villaroise. Malgré l'indisponibilité de la salle des Ecraignes, les rendez-vous que nous vous proposons seront de qualité, avec une part belle faite à l'humour et la musique jusqu'aux fêtes de fin d'année. N'oubliez pas non plus les expositions de la galerie M^{me} de Graffigny, où pas moins de deux expositions (la rétrospective Marie-Ange Roger et l'exposition Galaup et Gosti) de 3 artistes différents sont prévues jusque fin décembre.

Bonne rentrée à Villers !

Le Maire,

Pascal Jacquemin

Directeur de publication : Pascal Jacquemin - Directeur de rédaction : Marie-Christine Mamier

Crédits textes : J-P. Gurecki, L. Hanrion - Crédits photos : J-P. Gurecki, L. Hanrion, M. Masson, Cabinet André Moulet, Cabinet Cartignies-Canonica - Conception / illustration : L. Hanrion

Impression : 8 500 ex. - Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Impression : Apache Color

Villers Nouvelles n° 35 - Octobre 2010 - imprimé sur papier recyclé

Théâtre de
La Roële
Château
M^{me} de Graffigny
Centre
Jean Savine

Saison culturelle - novembre / décembre 2010

Infos et Réservations :

site : theatredelaroele.free.fr
tel : 03 83 40 64 93
@ : roeleps@aol.com

site : www.villerslesnancy.fr
tel : 03 83 92 32 40
@ : hs@villerslesnancy.fr



Théâtre
VILLERS-LES-NANCY
La Roële

Ven 05/11/10	20 h 45	Ma mère, pour en finir avec...	Théâtre de la Roële
Sam 06/11/10	20 h 45	Ma mère, pour en finir avec...	Théâtre de la Roële
Mer 10/11/10	20 h 45	Jeannette Dalia-Curta	Centre Jean Savine
Sam 20/11/10	20 h 45	Le Bourgeois Gentilhomme	Théâtre de la Roële
Dim 21/11/10	16 h 00	Le Bourgeois Gentilhomme	Théâtre de la Roële
Ven 26/11/10	20 h 45	Obaldia...bleries	Théâtre de la Roële
Sam 27/11/10	20 h 45	Obaldia...bleries	Théâtre de la Roële
Ven 03/12/10	20 h 45	Obaldia...bleries	Théâtre de la Roële

Sam 04/12/10	20 h 45	Obaldia...bleries	Théâtre de la Roële
Ven 10/12/10	20 h 45	La Symphonie ducale	Château M ^{me} de Graffigny
Ven 10/12/10	20 h 45	Ma mère, pour en finir avec...	Théâtre de la Roële
Sam 11/12/10	20 h 45	Ma mère, pour en finir avec...	Théâtre de la Roële
Ven 17/12/10	20 h 45	Obaldia...bleries	Théâtre de la Roële
Sam 18/12/10	20 h 45	Obaldia...bleries	Théâtre de la Roële
Dim 19/12/10	16 h 00	Obaldia...bleries	Théâtre de la Roële

Ma mère, pour en finir avec... (sitcom)

Comédie noire écrite par Pierre Notte, « Ma mère... » est une création nationale. Le Théâtre de la Roële est heureux de l'ajouter à son répertoire 2010 et de pouvoir vous en proposer son interprétation.



Ce n'est pas si souvent qu'un auteur majeur confie la création d'une de ses pièces à des comédiens amateurs de province. Pierre Notte a choisi le Théâtre de la Roële pour mettre en lumière sa comédie noire : « Ma mère, pour en finir avec... sitcom »

Il s'agit ici d'en finir avec nos peurs, nos regrets, notre famille et notre enfance... entre tra-gi-comédie et humour noir, la famille, la sainte famille, se retrouve autour de grand-mère qui s'éteint à petit feu... Vous croyez que cela va être triste ? Oh que non !

Auteur à plusieurs facettes et aux talents multiples, Pierre Notte est tantôt écrivain, chanteur, comédien, musicien, dessinateur et même pendant un temps secrétaire général de la Comédie française...

Sous la plume de cet enfant terrible des scènes parisiennes, de ce trublion génial du théâtre contemporain, la pièce balaie tout sur son passage dans un grand éclat de rire loufoque qui soudain laisse place à l'étrangement de nos vies !

Obaldia... bleries

Trois pièces revigorantes, en un acte de René de Obaldia... de l'Académie Française, proposées par le Théâtre de la Roële à partir de Vendredi 26 novembre à 20 h 45 au Théâtre de la Roële

Est-il bien opportun, quand on est un mauvais garçon, de vouloir s'attaquer à deux vieilles dames sans défense à la nuit tombée... Est-il bien raisonnable quand on est une jeune fille un peu blonde dans sa tête d'être fiancée à un ancien baroudeur... Peut-on légitimement confier le baby sitting de son enfant à Soeur Epine du Saint Esprit ? Autant de questions que « Edouarde et Agrippine(s) », « L'Azote » et « La Baby-Sitter » vous aideront à résoudre dans le rire et la bonne humeur !

Avec Jacqueline Mathieu, Nicole Grandemange, Renée Noirderc, Nathalie Legay, Marie Helfenstein, Noémie Allender et Catherine Richard, Philippe Jamis, Philippe Grandjean et Samuel Erdeven.



Portrait

René de Obaldia est né le 22 octobre 1918 à Hong-Kong d'un père panaméen alors consul du Panama dans cette ancienne colonie britannique, et d'une mère française. Élevé en France, il étudie au Lycée Condorcet. Mobilisé en 1940, quand survient la Seconde Guerre mondiale, il est fait prisonnier et envoyé dans un camp, le Stalag VIII C en Pologne.

Il collaborera à de nombreuses revues littéraires avant de publier, en 1952, *Les Richesses naturelles* dont la singularité attire sur lui l'attention de la critique. Obaldia publie son premier roman *Tamerlan des cœurs* en 1956. Peu après commence sa carrière dramatique grâce à Jean Vilar, qui donne au T.N.P. *Génousie*, « comédie onirique ». Beaucoup d'autres pièces assureront à Obaldia une audience internationale. Il est élu à l'Académie française le 24 juin 1999, au fauteuil de Julien Green.

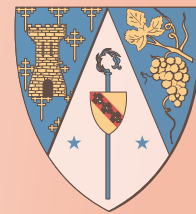
Retrouvez la saison culturelle sur
www.villerslesnancy.fr
Culture et Agenda

RING Saint Nicolas - du 2 au 12 décembre 2010

S'il peut évoquer, à l'oreille de certains, l'anneau des opéras wagnériens ou celui des romans de Tolkien, le sigle « RING » se décline d'abord en quatre mots : « Rencontres Internationales des Nouvelles Générations ». Conçue par le Théâtre de la Manufacture, cette première édition s'associe à la Ville de Villers-lès-Nancy pour proposer certains spectacles.

Programme et informations disponibles auprès du Théâtre de la Manufacture : 03 83 37 12 99 | www.theatre-manufacture.fr





Artiste et Femme

Marie-Ange Roger s'est illustrée dans la peinture, les huiles et les pastels... mais c'est aussi la fondatrice de l'association des Femmes peintres et sculpteurs. Retour sur le parcours atypique de cette Villaroise accomplie.

« J'aurais aimé habiter une grande ville quand j'étais gamine, et suivre des cours aux Beaux-Arts » (propos recueillis par l'Est Républicain en novembre 1994). Malgré tout, Marie-Ange a prouvé tout au long de sa vie qu'elle était une artiste accomplie, à la technique précise et au regard aiguisé. Son dada, la peinture au couteau, « tellement plus frais qu'avec un pinceau ». Entre néoclassicisme et impressionnisme, son travail des couleurs et des formes a même été parfois apparenté au travail du peintre suisse Klee.



Des paysages, des fleurs mais aussi et surtout les forêts dans lesquelles Marie-Ange aimait se recueillir, caractérisent les toiles de cette femme artiste. Reconnue pour ses œuvres en France et en Europe, diplômée de la ville du Pirée (1977 - Grèce), récompensée par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle en 1990, Marie-Ange Roger était également la fondatrice et secrétaire générale de l'Association des Femmes peintres et sculpteurs de l'Est.

Exposition rétrospective

Galerie M^{me} de Graffigny - du 5 au 21 novembre

Artiste passionnée, Marie-Ange Roger a exprimé ses émotions, ses engagements, ses envies à travers une peinture au style personnel, riche d'une technique acquise pendant de nombreuses années. Elle s'est éteinte le 10 novembre 2008 après avoir fêté ses 100 ans. La ville de Villers-lès-Nancy, lui rend cette année hommage à travers une exposition de ses plus belles toiles.

Jeannette Dalia-Curta

Jazz, Soul, musique latine... les rythmes effrénés de la chanteuse allemande Jeannette Dalia-Curta déferleront sur les planches du Centre Jean Savine mercredi 10 novembre à 20 h 45

En partenariat avec Vandoeuvre, dans le cadre du festival Vand'Influences, Villers-lès-Nancy recevra la chanteuse de Jazz Jeannette Dalia-Curta.

Allemande d'origine roumaine, Jeannette Dalia-Curta, chanteuse et leader du groupe Jeannette Curta & Band, suit les cours de Jazz Vocal au Conservatoire National de Région de Metz.

Ayant vécu en France durant de longues années, cette vocaliste d'exception réunit toutes les influences multinationales auxquelles elle se donne avec beaucoup de sensibilité et d'authenticité pour créer un style très personnel.

L'interprétation expressive de son programme tourne surtout autour de la France, de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine, toujours dans un style authentique et affiné d'une grande partie de Big Soul et Black Blues.

Des années d'expériences au sein du Big Band du CNR, ses nombreux projets en Allemagne ou sous la garde de Mario Stantchev (Lyon), Norma Winston (UK), Maria Pia De Vito (Italie), Francois Valade (Paris) ou Thierry Péala (Paris), lui permettent de créer son propre univers musical.



Exposition Galaup & Gosti

Deux artistes lorrains de renommée internationale exposent conjointement leurs œuvres à la Galerie M^{me} de Graffigny du 26 novembre au 19 décembre.

Alain Galaup a exposé au tout début de sa carrière au Théâtre de la Roële... il nous revient avec des œuvres profondes et originales après avoir exposé à Berlin, Bruxelles ou New York... L'artiste nous avait longuement habitués à une poésie de la luxuriance, issue en droite ligne de son enfance en Guadeloupe : monde sous-marin, îles fantastiques, volcans en éruption, forêts échevelées... Et puis Babel... et un autre défi : illustrer les mots ! Avec comme contraintes de base, un mot qu'il choisit ou qu'on lui suggère, placé (presque toujours) au centre du tableau et des caractères tous de deux centimètres sur quatre.

Gosti est sculpteur, ses yeux sont comme des billes noires, attentifs, mais toujours un brin étonnés. Le rire est en cascade, le sourire parfois gauche... Et l'appétit féroce. Voilà un funambule facétieux, mais authentique. Pour un peu, on le confondrait avec ses sculptures. A moins que ce ne soit l'inverse... De Marseille à Washington et Amsterdam, les statues de Jean-Yves Gosti ont promené leurs figures grotesques mais terriblement attachantes de par le monde.

La symphonie ducale

Cet ensemble de musique ancienne s'installe au Château M^{me} de Graffigny, le 10 décembre à 20 h 45, pour une sonate en triptyque : trois artistes et trois pièces

La Symphonie Ducale est un ensemble à géométrie variable, allant d'une formation de sonate avec basse continue, à celle de cantate de chambre pouvant requérir deux instruments de dessus et deux chanteurs, en passant par la sonate en trio.

Trois pièces seront interprétées pour cette soirée exceptionnelle dans le cadre superbe du Château M^{me} de Graffigny, refaisant ainsi vivre « à l'ancienne » les salons de cette belle demeure.

- « De Versailles à Lunéville » avec Nicolas Bernier, François Couperin, Jean-Marie Leclair, Charles Hubert Gervais, Jean-Baptiste Anet
- « Un salon d'agrément au XVIII^e siècle » - Sonates et cantates françaises avec Louis Maurice de la Pierre - Jean-Baptiste Senaille, Louis Francoeur, Louis Nicolas Clerambault
- « Regards sur le sacré » avec Jean-François Dandrieu, François Couperin, Charles Hubert Gervais

Josiane Bachelerie, la passion avant tout !

A l'occasion du lancement de la bière de l'Abbaye de Clairlieu, Villers Nouvelles a rencontré sa première supportrice, Josiane Bachelerie. Portrait d'une Villaroise passionnée !



Jacqueline Hermouet-Pajot, Danièle Maudinas et Jean-Marc Debant, avec Gilbert Bauer, président de l'IFBM, Pierre Lenfant, directeur de l'IFBM et Josiane Bachelerie pour le premier embouteillage de la bière de l'Abbaye de Clairlieu

Josiane Bachelerie est née en 1942 au Faubourg des trois maisons, un quartier de Nancy dont l'ambiance conviviale qu'elle y a trouvé pendant sa jeunesse l'a toujours marquée. Le métier de son père, cheminot, amènera sa famille à habiter à Jarville par la suite. En 1959, elle découvre Villers-lès-Nancy, grâce à la Fête des vendanges où elle se rend avec son correspondant allemand. C'est un choc, elle « découvre des gens heureux ». Elle y revient tous les ans, et c'est là qu'en 1962, elle fait la rencontre de sa vie, Pierre, celui qui deviendra son mari deux ans plus tard. Collègue avec une Villaroise, elle s'était tout naturellement retrouvée bénévole pour tenir la buvette. Pierre, quant à lui, s'occupait de l'approvisionnement du stand.

Une dérogation pour se marier à Villers !

C'est en 1964 qu'ils se marient à la mairie de Jarville d'abord, puis avec une dispense de l'évêché, en l'église Saint-Fiacre de Villers-lès-Nancy. Pourquoi déroger à la tradition du mariage dans la ville de l'épouse ? Car la belle-mère de Josiane y tenait particulièrement : il faut dire que la famille de Pierre était ce qu'on pouvait appeler « une vieille famille villaroise » puisque sa grand-mère avait été la première institutrice de l'école de Villers-lès-Nancy après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 ! Et ce n'était pas pour déplaire à Josiane, car elle avait retrouvé à Villers la chaleur du Faubourg de son enfance.

Après avoir habité à Laxou, puis à Vandoeuvre, c'est en 1972 que les époux Bachelerie s'installeront à Clairlieu, habitants de la première tranche de lotissement. C'est là qu'ils ont élevé trois enfants, Anne, Pascale et Jérôme dont les excellentes situations font la fierté de Josiane et Pierre, qui prennent à coeur leur rôle de grand-parents de cinq petits-enfants, trois garçons et deux filles, âgés de un à 14 ans.

Une femme de passion

Josiane, qui avait été aide-comptable pendant dix ans, s'est arrêté de travailler pour élever ses trois enfants, « ses plus grandes réussites ». Mais en 1989, elle décide, encouragée par sa famille, de reprendre le collier. Passionnée comme toujours, elle fait « bien » les choses : d'abord des cours au Greta pour apprendre à maîtriser l'ordinateur, puis plusieurs missions temporaires avant d'être recrutée par l'IFBM. Embauchée au départ pour une mission à durée déterminée de neuf mois, on lui propose un contrat à durée indéterminée au bout de six mois. A partir de 1993, elle s'occupe de tout le secteur « bière » et y fera toute sa deuxième carrière jusqu'en 2008 où elle prend sa retraite. Mais la passion pour son métier et pour le milieu brassicole est trop forte, et six mois après, elle reprenait du service (à temps partiel toutefois). Possédant tous les ouvrages publiés par les Amis de l'histoire, c'est elle qui a proposé « Abbaye de Clairlieu » au président de l'IFBM qui cherchait un nom pour sa bière d'abbaye. Elle s'est ensuite chargée de demander à la ville l'autorisation d'utiliser ce nom et d'afficher les symboles de la ville sur la bouteille.

Son temps libre, elle l'occupe par du jardinage, de la littérature, américaine moderne et classique française mais pas des « romans à l'eau de rose », la cuisine et l'écoute des grands standards de musique américain, crooners et jazzmen. Il faut dire que Josiane a encore une passion : l'Amérique, dont elle se dit « fan ». L'Amérique, qu'elle a découverte avec les G.I. qui ont délivré la France en 1945 et pour laquelle sa passion l'a amené à apprendre l'anglais toute seule, en lisant des livres en anglais ! Son voyage aux USA, pour aller voir son fils qui y vivait alors, reste gravé dans sa mémoire.

La bière de l'Abbaye de Clairlieu

La bière de l'Abbaye de Clairlieu est la dernière création de l'IFBM-Qualtech, une structure implantée dans la partie vandopérienne du Technopôle de Brabois.

L'Institut Français des Boissons de la Brasserie et de la Malterie (IFBM) a été créé en 1962 par la volonté des organisations professionnelles nationales pour être le Centre Technique de référence de l'industrie française des boissons, de la malterie et de la brasserie. Filiale de l'IFBM, Qualtech, Société Anonyme, a été créée en 1994 afin de développer son activité au service de la filière et des industries essentiellement agro-alimentaires. Aujourd'hui, Qualtech propose toute une gamme de prestations analytiques et de services à l'ensemble des industriels de l'alimentation et du monde agricole, en France et en Europe. En 2010, l'activité s'étend désormais à l'ensemble de l'industrie brassicole européenne et internationale.

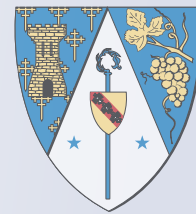
La bière de l'Abbaye de Clairlieu, sa dernière création, est une bière de fermentation haute, titrant 5,7 ° d'alcool, à la robe légèrement ambrée et avec une note épicée.

Elle sera en vente à l'IFBM à partir de la fin du mois d'octobre.

Pour plus d'informations :
I.F.B.M.

7, rue du Bois de la Champelle
54500 Vandoeuvre-les-Nancy
Tél : + 33 3 83 44 88 10
Fax : + 33 3 83 44 12 90





Objectif « Qualité » : améliorer le service rendu aux Villarois !

La ville de Villers-lès-Nancy mène depuis de nombreuses années des actions visant à améliorer le service rendu à ses habitants, dans le cadre d'une démarche « qualité », qui est un processus d'amélioration continue de la qualité des prestations fournies. Il s'agit d'une démarche volontariste et collective, sur une longue durée, engagée afin de conforter les points forts et réduire progressivement les points faibles. Pour aider les services à accomplir cette mission, la municipalité s'est fixée comme objectif d'obtenir la certification « Qualiville » proposée par l'AFNOR. Claude Keiflin, premier adjoint au Maire, nous explique les raisons de ce choix.



Quelques membres du groupe de travail Qualité (de droite à gauche) : Claude Keiflin, 1^{er} adjoint, Elisabeth Krukowski (service Population - Etat-civil), Jean-François Pire (Directeur général des services), Christophe Jaccuzzi (MSP), Nora Laouar (Accueil), Jean-Philippe Gurecki (service Communication).

Ne sont pas présents : Véronique Paillot-Hoand (service Qualité), Catherine Mercier (Bureau des inscriptions), Patrick Pierson et Marie Boulanger (service Etat civil)

Villers Nouvelles : Quel est l'intérêt de cette démarche ?

Claude Keiflin : Le premier objectif de notre municipalité est la satisfaction des Villarois et Villaraises, usagers des services municipaux. Il a semblé au Maire qu'il était encore possible de l'améliorer, même si on peut considérer sans problèmes que le niveau de service rendu à la population est très correct. Mais, il y a toujours des progrès à faire, tant pour les usagers que pour le personnel municipal dont je tiens à saluer les efforts constants. Ayant fait l'essentiel de ma carrière dans le contrôle technique dans le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics), j'ai une bonne connaissance des processus de certification car le BTP est un secteur dans lequel ils sont éprouvés. C'est pourquoi, j'ai conduit une première réflexion pour déterminer l'outil le plus adapté à cette démarche, que le Maire considère comme stratégique. Il m'est apparu que c'était le référentiel « Qualiville » proposé par l'AFNOR qui nous correspondait le mieux, et nous sommes maintenant lancés dans les démarches qui nous permettront, je l'espère, de l'obtenir en 2011.

VN : Quelles sont ces démarches justement ?

CK : Début 2009, le Maire a installé un groupe de travail qui se réunit une fois par mois pour faire le point sur l'avancée des initiatives prises pour satisfaire aux critères du référentiel et passer en revue les actions que nous devons encore mettre en place. Ce groupe de travail, que je préside, est composé du Directeur général des services, du Directeur du service communication, de la responsable de la mission qualité et d'agents des services concernés, Accueil, Population - Etat-civil, Maison des services publics de Clairieu (MSP).

Certaines de ses préconisations sont déjà mises en application : port d'un badge identifiant pour tous les agents en rapport direct avec le public, refonte de la signalétique interne et externe des bâtiments, avec la participation des Conseils de quartier dont des représentants ont testé les propositions.

Le groupe de travail a ensuite validé le choix de la certification proposée par l'AFNOR et au cours du second semestre, l'AFNOR a effectué un premier audit des trois services directement concernés, l'accueil, le service Population - Etat-civil et la MSP. Un rapport de préconisations a été remis à la ville, ce qui a permis de dégager des axes de progrès sur lesquels nous pouvons agir. Dès que nous sentirons que nous sommes prêts, nous demanderons à l'AFNOR de revenir constater le travail accompli. Si nous satisfaisons à tous les critères très précis qui constituent le référentiel, nous pourrions alors obtenir le label.

Bien sûr, cette reconnaissance ne pourra se faire sans la collaboration des Villarois et des Villaraises, que j'invite à profiter des deux premières préconisations du rapport initial de l'AFNOR que nous mettons en place : d'une part, en répondant au sondage sur la qualité de l'accueil, qui est en ligne sur le site Internet depuis quelques semaines et dont le questionnaire est reproduit ci-dessous, et d'autre part, en nous faisant part de leurs réactions, positives ou négatives, après qu'ils aient effectué une démarche au service Population - Etat-civil, en remplissant le questionnaire de satisfaction à remettre dans les urnes à disposition.

Merci de répondre à ce sondage pour nous aider à améliorer le service que nous rendons aux usagers de la ville de Villers-lès-Nancy. (entourez votre réponse).

Entourez votre réponse et déposez ce coupon à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la MSP ou envoyez-le à :

Mairie de Villers-lès-Nancy
Sondage « qualité de l'accueil »
BP 80028 - 54601 Villers-lès-Nancy Cedex

- | | | |
|---|-----|-----|
| ■ Nos heures d'ouverture sont pratiques ? | Oui | Non |
| ■ Notre accueil est courtois ? | Oui | Non |
| ■ Nos réponses sont claires ? | Oui | Non |
| ■ Nos délais de réponse sont respectés ? | Oui | Non |
| ■ Notre accueil s'améliore ? | Oui | Non |
| ■ J'habite à Villers ? | Oui | Non |

Qu'est-ce que le référentiel « Qualiville[®] » ?

Le référentiel « Qualiville » porte sur les relations quotidiennes des administrés avec les services municipaux. Elaboré conjointement avec le CNFPT et AFNOR Certification, il a été validé par les associations de consommateurs et les instances représentatives des collectivités. En effet, les collectivités territoriales doivent répondre aujourd'hui aux exigences croissantes de leurs administrés en termes d'accueil et de services. Dans ce contexte, la mise en place d'une démarche qualité est un moyen de proposer à ses concitoyens un service toujours plus fort et performant. Pour faire

reconnaître les efforts d'une municipalité, AFNOR Certification propose une certification garantissant la qualité des services, totalement adaptée au fonctionnement d'une mairie.

« Qualiville » évalue les engagements concrets d'une municipalité vis-à-vis de ses administrés, en s'engageant notamment sur la formation du personnel d'accueil, l'adaptation des horaires aux attentes des administrés, le respect des délais pour la délivrance des actes administratifs, le fonctionnement d'un numéro d'urgence fonctionnant 24h/24 pour une intervention des services techniques...

C'est une démarche sur mesure qui prend en compte les services que la ville souhaite certifier. Les modules de base (Accueil, Orientation, Information, Etat Civil, Evaluation de la Satisfaction des clients et Gestion des réclamations) sont obligatoires, et des modules facultatifs permettent d'étendre le champ de la certification (Petite Enfance, Vie Scolaire, Urbanisme, Vie Quotidienne). En moyenne, le processus dure 5 à 7 mois en fonction du champ de certification choisi.

Remplissez le questionnaire en ligne

www.villerslesnancy.fr
Administration communale / Démarche qualité

19.06.10 50^e anniversaire de l'Association Familiale
au Centre « Le Placieux »



18.06.10 Fête du Sport au Stade Roger Bambuck



Et retrouvez les photos
de tous les événements m
www.villerslesnancy



05.09.10 Fête des Vendanges au Parc M^{me} de Graffigny
Concert de Claude Barzotti

12.09.10 Vide grenier de Clairlieu





**27.07.10 Exposition d'été « Les petites mythologies »
Parc et Galerie M^{me} de Graffigny**



**30.06.10 Représentation du « Tigre Bleu »
au Parc M^{me} de Graffigny**



arquants de juillet à octobre sur
y.fr

02.10.10 Portes ouvertes au Jardin pédagogique - Goûter Bio



**19.09.10 Villers Country Festival
au Parc M^{me} de Graffigny**



Une année riche en événements !

Traditionnellement, les regards se tournent vers les écoles en septembre, le mois de la rentrée scolaire. Mais c'est toute l'année que la municipalité agit pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires dont elle a la responsabilité. Retour sur douze mois d'action !

Les actions de découvertes proposées par la ville commencent en octobre par la visite au Jardin botanique du Montet des CM2 (à cette occasion, la ville prend en charge les transports). Pour l'année scolaire 2010, cette visite sera étendue aux grandes sections de maternelles pour que tous les enfants scolarisés à Villers-lès-Nancy l'aient visité au moins une fois. Débutent également les spectacles trimestriels pour les enfants des écoles élémentaires ; en décembre, à l'occasion de la Saint-Nicolas, la ville offre ses traditionnels spectacles aux enfants des écoles villaroises, école du Placieux comprise, qui, même si elle appartient à la ville de Nancy, accueille de nombreux enfants villarois.

En mars, les CM2 des écoles du château S. de Chatellus et Camus sont partis comme tous les ans à Bernex en classe de neige. Ceux de l'école des Aiguillettes sont partis en classe de découverte en milieu marin : la municipalité a d'ailleurs décidé d'augmenter la durée de ce séjour en Normandie, dans le cadre d'un projet pédagogique renforcé autour de la 2^e Guerre mondiale.

Le mois de mai a été animé :

- avec tout d'abord la fête du Villécolobus qui rencontre un véritable succès : trois lignes sont aujourd'hui en fonctionnement régulier et une quatrième démarre au groupe scolaire des Aiguillettes.
- Une journée au Jardin pédagogique a été organisée avec les élèves de l'école du château S. de Chatellus, concluant une action organisée en collaboration avec l'école d'architecture, qui s'est terminée par une visite au Centre Pompidou-Metz.
- Enfin, une dernière action a été consacrée à la fabrication du pain, permettant aux enfants de découvrir un élément fort du patrimoine français.



Le mois de juin est maintenant celui de la Fête du sport et des courses d'athlétisme scolaires organisées avec le COS Athlétisme. Cette année, le trophée des écoles est revenu à l'école du château S. de Chatellus. Au sujet du sport, il faut noter que les élèves de l'école du château S. de Chatellus ont bénéficié, depuis la rentrée 2009, d'une activité pétanque tout au long de l'année grâce au nouveau boulodrome couvert. En juin 2010, une nouvelle activité sera proposée pour les enfants des écoles maternelles Suzanne Herbinière-Lebert et Deruet au Jardin botanique du Montet avec un festival du livre jeunesse « nature et sciences ».

Mais si juin marque la fin de l'année scolaire, les mois de juillet et d'août sont ceux des travaux d'été. Les écoles se transforment en foyers où officient de nombreuses petites mains, agents de service qui nettoient les salles, peintres, électriciens, menuisiers qui effectuent les travaux demandés par les enseignants... Pour la rentrée 2010, le budget total des travaux engagés par la ville était de 120 000 €.

Ainsi, grâce à l'action de la municipalité, les enfants de Villers-lès-Nancy ont donc, en complément des apprentissages scolaires, la possibilité de s'ouvrir au monde et de profiter de l'environnement riche de Villers-lès-Nancy.

2 questions à Chantal Mayer

Villers Nouvelles a rencontré, à l'occasion de la rentrée scolaire 2010, Chantal Mayer, conseillère municipale déléguée au temps de l'enfant. Elle nous explique son rôle dans la vie des écoles villaroises.

Villers Nouvelles : Chantal Mayer, que fait la conseillère municipale déléguée au temps de l'enfant ?

Chantal Mayer : en tant que déléguée au temps de l'enfant, ma mission est de représenter la municipalité lors des conseils d'école. Je suis en quelque sorte la « courroie de transmission » entre les acteurs de la vie scolaire, enseignants et parents d'élèves, et la municipalité. C'est une tâche partagée avec Danièle Maudinas, l'adjointe déléguée à l'Education, avec qui j'échange beaucoup, notamment après les conseils d'école pour mieux comprendre les besoins et motivations des participants. Je participe aussi aux commissions de repas, qui ont lieu plusieurs fois par trimestre, avec les représentants des parents et les enfants.

VN : Comment s'est passée la rentrée scolaire ?

CM : Elle s'est plutôt bien passée. Je retiens deux points cette année : le premier point est la nouvelle classe à l'école élémentaire des Aiguillettes ! Nous n'en avons pas eu depuis plus de 10 ans !

Il faut que nous étudions les raisons qui ont permis cette augmentation d'effectif, mais c'est sûrement un effet induit par la livraison des derniers bâtiments de la résidence Plein soleil. Il faut donc continuer à promouvoir un habitat accessible aux familles pour que nos écoles se développent ! Le deuxième point, c'est la rentrée à la maternelle Deruet. Je veux saluer l'équipe enseignante, les parents de cette école et les services de la ville qui, ensemble, ont permis que la rentrée se passe dans les meilleures conditions. A ce sujet, je voudrais signaler que je trouve très opportuniste la façon dont l'opposition tente d'utiliser cette situation : personne n'est dupe quand elle met les dégâts des eaux sur le compte d'une absence d'entretien du patrimoine communal, alors que c'est justement parce que nous avons lancé une opération de rénovation d'envergure d'un bâtiment qui en avait bien besoin que ces dégâts, disons collatéraux, se sont produits.

PORTRAIT EXPRESS



- Villaroise depuis une vingtaine d'années
- Professeur d'anglais à l'EREA de Flavigny-sur-Moselle
- A pris des cours de russe, d'italien et d'allemand
- Aime s'exprimer par la poésie et les alexandrins.

La rentrée à Deruet : une concertation efficace et une prise de responsabilité rapide

Suite aux fortes pluies qui ont eu lieu les week-ends des 14 et 21 août derniers, des dégâts des eaux sont survenus dans l'école maternelle Deruet, située en contrebas du centre des Ecraignes, actuellement en cours de rénovation. Après s'être rendu deux fois sur les lieux pour constater les dégâts et envisager des solutions avec l'administration communale et la directrice de l'école, Pascal Jacquemin, en accord avec l'Inspection académique et l'équipe enseignante de l'école, a pris la décision d'une part, de fermer les salles endommagées et de restreindre l'accès à leurs abords extérieurs, et d'autre part, d'accueillir temporairement une classe à l'école élémentaire du château S. de Chatellus toute proche et de transférer une classe de la maternelle dans la salle libérée. Un courrier explicatif a été envoyé à tous les parents d'élèves de l'école et les travaux ont immédiatement démarré avec pour objectif la remise en état complète le plus rapidement possible. Présent pour la rentrée, Pascal Jacquemin a pu répondre aux questions des parents et a constaté le bon déroulement de ce moment important dans la vie des enfants.



Un pallone gonfiato... Un bambino... Degli amici...*

Tous les ans depuis 2007, année où elle a rejoint le réseau des Villes amies des enfants, la ville de Villers-lès-Nancy organise à l'occasion des célébrations des droits de l'enfant un grand lâcher de ballons. Si certains ont parcouru plusieurs kilomètres, c'est certainement celui de Gabin Helle qui détient le record de distance. Un ballon qui, conformément à l'esprit des Villes amies des enfants, a permis à Gabin de se faire des amis... inattendus !



25 novembre 2007, accompagné de ses parents, Gabin Helle, lance son ballon dans les airs dans le cadre du lâcher de ballons qui clôt la première fête des droits de l'enfant organisée par la ville de Villers-lès-Nancy, qui devient officiellement à cette occasion une ville « Amie des enfants ». Un mois et cinq jours plus tard, un courrier attend la famille Helle dans sa boîte aux lettres : le ballon de Gabin a atterri et grâce à la petite carte attachée, les personnes qui l'ont trouvé ont écrit à Gabin pour prendre contact avec lui. Mais, c'est avec une énorme surprise que la maman de Gabin découvre que le ballon de Gabin a parcouru plus de 500 kilomètres, traversé les Alpes et finalement abouti sur une base aérienne de l'armée italienne à 40 kilomètres de Milan !

Aussitôt, une relation épistolaire s'établit entre Gabin et sa famille d'une part, et Roberto, Domenico, Luigi, Angelo, Lorenzo, Bernardo, Claudio et Guisippe, les militaires italiens qui, en faisant une inspection de routine de la piste de la base de Cameri, ont découvert le ballon, et qui invitent toute la famille à venir les rencontrer. Malgré la barrière de la langue, personne ne parlant la langue de l'autre, les Helle envisagent très sérieusement de se rendre en Italie s'ils en ont l'occasion. Mais c'est l'article du journal local, le « Comiere di Novara », écrit par les nouveaux amis de Gabin qui les décide : c'est sûr, ils vont aller les voir dès que possible. En effet, comment résister quand on lit des mots comme « Dans la vie de chaque homme, il y a des moments qui réveillent des souvenirs très tendres, et, probablement, jamais enterrés : ceux d'un âge pendant lequel tout semblait possible et où la réalité était souvent remplacée par les rêves et la fantaisie et par leur pouvoir de nous conduire dans des univers imaginaires et inconnus ».

Il faudra encore deux ans, jusqu'à l'Ascension 2010 pour que le voyage se fasse. En Italie depuis la veille, Gabin, son papa, sa maman et ses 3 frères et sœurs arrivent à la base le vendredi matin, pour une journée mémorable, qui commence par un petit-déjeuner au bar des officiers. C'est ensuite une visite au petit musée de la base (la base aérienne de Cameri, fondée au début du XX^e siècle par l'ingénieur français Clovis Thouvenot, sert aujourd'hui de centre de maintenance et d'essai des Tomado Panavia, Eurofighter Typhoon et des hélicoptères Agusta), puis une visite des ateliers de maintenance, dont chacun repartira avec un morceau de pale de réacteur. Mais Gabin et sa famille n'étaient pas au bout de leurs surprises : leurs amis italiens les ont ensuite fait monter chacun dans un avion, avec prise de photo par le photographe officiel de la base, puis leur ont fait visiter la station météo de la base (d'où le trajet du ballon avait été reconstitué). Après le repas pris au mess des Officiers, encore une visite, celle du minimusée Tigers. La base de Cameri a en effet accueilli par le passé une unité de Tigers, ces pilotes membres d'unités d'élite des pays l'OTAN.

Et ce fut enfin le moment des adieux, après un échange de cadeaux, des spécialités lorraines pour les Italiens et plein de gadgets souvenirs pour les Français. Les amis italiens firent encore une dernière surprise à la famille Helle, en les raccompagnant jusqu'au péage de l'autoroute !

Aujourd'hui en 5^e, Gabin est très intéressé par l'armée de l'air, on s'en doute ! Sa maman commence, elle, des cours d'italien ! Car c'est sûr, ils se reviennent tous ! Et pourquoi pas à Villers ?

Ville Amie des enfants 2010



Comme tous les ans, Jacqueline Hermouet-Pajot et Danièle Maudinas, adjointes déléguées au Sport et à la Jeunesse pour la première et à l'Education et au temps de l'enfant pour la seconde, ont réuni les structures municipales et associations villaroises dont l'action est particulièrement centrée sur les enfants, pour bâtir avec eux le programme de journée « Ville amie des Enfants ». En 2010, elle aura lieu le 17 novembre et aura pour thème « les enfants du monde et leurs cultures ».

Dès le matin, les Bibliothèques pour tous proposeront une lecture de conte pour les enfants de trois à sept ans accueillis à l'ALSH municipal (10 h 00 à 10 h 30 pour les 3-5 ans, 10 h 30 à 11 h 00 pour les 5-7 ans).

Une activité « Chant et musique du monde » sera animée par Sophie Norton, conseillère municipale déléguée à l'ALSH, qui est également professeure de chant. Trois groupes sont prévus (3-5 ans, 6-8 ans, 9-12 ans) au cours desquels les enfants apprendront des comptines et des berceuses de tous les pays.

L'ALSH proposera ensuite une kermesse et des ateliers de création sur le thème de la journée au Restaurant scolaire M^{me} de Graffigny. A 16 h 00, un goûter exotique sera offert aux participants.

Toute la journée, au château M^{me} de Graffigny, les tout-petits qui fréquentent la Maison de la petite enfance (halte-garderie et crèche familiale) proposeront une exposition sur le thème des « habitations dans le monde ».

Enfin, pour clôturer cette journée, à 17 h 30 à la salle Deruet, une séance plénière réunissant les deux Conseils municipaux, celui des adultes et celui des enfants qui aura été renouvelé mi-octobre, sera organisée au cours de laquelle les nouveaux élus du Conseil municipal d'enfants seront installés et se verront remettre leur écharpe.

D'autres structures ont confirmé, lors de la réunion, leur participation à la quatrième journée « Ville amie des enfants » de Villers-lès-Nancy, comme le Pôle action jeunesse ou l'école maternelle Deruet, mais sont encore en train de finaliser leurs propositions.

**Le programme complet
à partir du 1er novembre sur
www.villerslesnancy.fr**

**Vie municipale / Ville amie
des enfants**



Nouveaux Conseils de quartier

villerslesnancy.fr : votre kiosque citoyen



Botanique- Village

Evelyne JACQUOT - présidente
Gilles HUMBERT - vice-président
Jean-François TRASSART - secrétaire délégué FIC
Jean-Marc MISERT - secrétaire adjoint
Yvan GALLOIS - délégué FIC
Stéphane KLOPP - délégué FIC suppléant
Christian CRAPOIX
Nadine HABLAINVILLE
Hélène VILAIR
Représentants de la municipalité
Lilyane BEAUQUEL-MOUREY (opposition)
Michel CARD
Jean-Paul MOULIN

Placieux-Mairie

Marcel ADAM
Annie BERTIN
Martine BLUMENFELD
Stéphanie DENIS
Nathalie ENGEL
Bertrand FOLTZ
Didier LANOTTE
Jean-Pierre NOIRCLERE
Michel SCHWEITZER

Représentants de la municipalité
Alain CHARDON (opposition)
Jean-Marc DEBANT
Claude SURGET
Jean-Jacques DELMAS

L'attribution des postes du bureau du Conseil de quartier Placieux-Mairie n'était pas connue lors du bouclage de ce numéro.



Le nouveau site Internet de Villers-lès-Nancy a six mois. Depuis son lancement en mars 2010, plus de 300 pages d'informations ont été créées. Pierre angulaire du « kiosque citoyen » destiné à informer les Villarois et Villaroises, il s'accompagne de services interactifs innovants. Les connaissez-vous ?

@Villers

C'est la lettre d'information électronique de Villers-lès-Nancy. Tous les jeudis ou vendredis, recevez, dans votre boîte aux lettres électronique, le récapitulatif des pages et actualités publiées sur le site au cours des 7 jours précédents, et surtout les temps forts du week-end et de la semaine à venir... Inscrivez-vous sur www.villerslesnancy.fr/fr/villers.html

Le fil twitter

Villers-lès-Nancy a été parmi les 40 premières villes de France à ouvrir un fil twitter. Twitter est un outil de réseau social et de microblogage qui permet à l'utilisateur d'envoyer gratuitement des messages brefs, appelés tweets (« gazouillis »), qui fomentent un équivalent du fil d'informations des agences de presse. Connectez-vous sur www.twitter.com/villerslesnancy pour obtenir quotidiennement la liste des travaux qui démarrent, les menus du jour dans les restaurants scolaires et dans les FPA, ainsi que les informations de dernière minute.

covoiturage.villerslesnancy.fr

Faites un geste pour la planète et votre bien-être : transformez vos temps de trajets en temps de convivialité ! Sur le site dédié à cette action citoyenne, inscrivez-vous comme conducteur ou passager et proposez ou recherchez un trajet automobile qui démarre, se termine ou passe par Villers-lès-Nancy. Vous pourrez ainsi partager en toute simplicité le temps d'un voyage, un véhicule, les frais d'essence et surtout minimiser les émissions de gaz à effet de serre induites par votre voyage.

Que pensez-vous du nouveau site Internet ?

A l'occasion des six mois du nouveau site Internet, la ville a mis en ligne pendant tout le mois d'octobre, un questionnaire pour savoir ce que les internautes en pensaient. Est-il assez clair ? Quelles sont les rubriques les plus intéressantes ? Faut-il ou ajouter des vidéos ? Donnez votre avis et gagnez chaque semaine un presse-papier Villers-lès-Nancy parmi les réponses identifiées de la semaine ! Le questionnaire sera accessible jusqu'à la mi-novembre.

Spécial Associations !

Avez-vous remarqué qu'en haut de chaque page du nouveau site s'affiche une bannière de publicité ? Pas n'importe quelle publicité bien sûr, vous n'y verrez jamais des annonces commerciales ! Non, cet espace est spécifiquement prévu pour annoncer des événements locaux, en lien direct avec la vie culturelle, festive, sportive et associative de Villers-lès-Nancy. Si vous avez un événement à annoncer, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Communication de la ville qui vous indiquera les spécifications des bannières de publicité ou pourra même réaliser votre annonce. Elle sera ensuite publiée sur www.villerslesnancy.fr, qui reçoit actuellement presque 300 visites journalières (septembre 2010). Pas de raison de vous en priver donc !



Clairlieu

Bemadette PIFFAUT, présidente
Jean-Claude HECTOR, vice-président
Jean-Claude LEVARLET, secrétaire
Valérie DOMENJOURD, secrétaire suppléante
Régine HAB, déléguée FIC
Annie LORRAIN, déléguée FIC

François BEDEL
Jean BOULNOIS
Nicole MARQUIS
Représentants de la municipalité
Christine FLECHON-PAGLIA (opposition)
Liberthé BASTIAN
Lucien MASONI
Josiane SIOCHAN DE KERSABIEC



Nouvelle conseillère municipale



Suite à la démission de Christelle Crespil, Elisabeth Pierrel, membre de la liste majoritaire Villers Innovante et Solidaire, a été installée comme conseillère municipale. Elisabeth Pierrel sera déléguée à la Petite enfance et siègera dans les commissions « Administration Générale, Police et Sécurité », « Développement durable, Environnement, Cadre de Vie » et « Education, Temps de l'Enfant ». Bienvenue Elisabeth !

Par ailleurs, Liberthé Bastian (groupe Villers Innovante et Solidaire remplace Christelle Crespil dans la commission Solidarité, Population), et Christine Fléchon-Paglia (groupe Villers Vitalité) remplace François Wemer dans les conseils de vie sociale des foyers « Le Clairieu » et « Paul Adam ».

Carnet



Jean-Marc Gébler, médiateur municipal depuis 2001 après avoir été conseiller municipal d'opposition entre 1995 et 2001, est décédé le 27 juillet. Il était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier dans l'ordre du Mérite et commandeur dans l'ordre des Palmes académiques. Villers Nouvelles présente ses sincères condoléances à sa famille.

Le professeur Jean Fléchon est décédé le 24 septembre. Professeur de physique, ancien président de l'Académie lorraine des Sciences, il était très connu à Villers-lès-Nancy pour avoir fait partie des bâtisseurs de Clairieu. Il était le père de Christine Fléchon-Paglia, conseillère municipale. Villers Nouvelles présente ses sincères condoléances à sa famille.

Bon anniversaire au doyen de Villers

Après Madame Gauzes, qui à 107 ans, est la doyenne de Villers-lès-Nancy, c'est Monsieur Humblot, 103 ans, qui a été honoré en tant que doyen de Villers. Présent au banquet des anciens qui se déroulait le jour de son anniversaire, il a pu souffler les bougies d'un gâteau qui lui était spécialement destiné !



Collecte et élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux

La Communauté urbaine du Grand Nancy a mis en place une collecte par apport volontaire des déchets d'activités de soins à risques infectieux issus de l'activité des professionnels de santé libéraux. Cette collecte concerne aussi les particuliers en auto-traitement. Cinq armoires d'apport volontaire sont accessibles tous les jours 24 h / 24 :

- Nancy : boulevard Joffre, devant la caserne des pompiers
- Nancy : avenue de la libération, près de la caserne des pompiers
- Nancy : noumlevar Jean Moulin, à la déchetterie
- Essey-lès-Nancy : avenue de Brigachtal, devant la caserne Kléber
- Vandoeuvre : rue Désiré Masson, devant la caserne des pompiers

Détecteurs de fumées

Que vous soyez propriétaires ou locataires, vous avez jusqu'au 10 mars 2015 pour équiper votre logement d'un détecteur de fumée. La loi du 9 mars 2010 rend obligatoire cette installation dans les lieux d'habitations. En moyenne, 250.000 incendies domestiques se déclarent chaque année en France et font 10.000 victimes dont 800 décès. Des études ont montré que dans les pays où les détecteurs de fumée sont obligatoires, le nombre de décès a chuté de plus de 50 %.

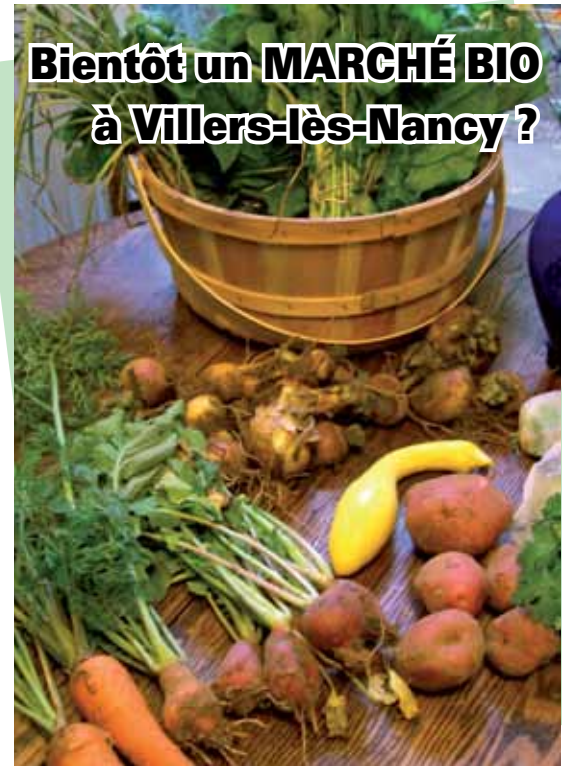
Les frais d'installation sont à la charge soit du propriétaire résident, soit du locataire. Cette obligation incombera au propriétaire non occupant en cas de locations saisonnières, de foyers, de logements de fonction ou de locations meublées.

Pour bien choisir votre détecteur, vérifiez qu'il est bien certifié NF et pas simplement déclaré NF, qu'il répond à la norme NFS 61-996 (norme française) ou NF 14-604 (norme européenne) et pas à la norme 54-7, réservée aux établissements recevant du public ou les bureaux. Les détecteurs doivent être placés au plafond et à proximité des chambres, en excluant la cuisine. Ils fonctionnent avec une pile à changer tous les ans. Pensez également à prévenir votre assureur de son installation.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2011 et les années suivantes à Villers-lès-Nancy, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre 2010. Plus d'informations auprès du service Etat-civil au 3, rue Maurice André au 03 83 92 12 15 / population@villerslesnancy.fr.

Bientôt un MARCHÉ BIO à Villers-lès-Nancy ?



La municipalité étudie actuellement l'opportunité de créer un marché bio à Villers-lès-Nancy, associé à une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, partenariat entre un groupe de consommateurs et une ferme locale débouchant sur un partage de récolte régulier) à partir de mars 2011. Le marché proposerait notamment du pain, des fromages et des fruits et légumes. Si vous êtes intéressé par ce projet, répondez au sondage disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, à la MSP ou en ligne sur le site Internet de la ville : www.villerslesnancy.fr/fr/marche-bio

Passeport et carte d'identité

La carte nationale d'identité plastifiée et le passeport électronique biométrique sont désormais interchangeables : chacun de ces deux documents sont des pièces justificatives permettant d'obtenir l'autre document.

La nationalité n'a pas à être vérifiée et l'utilisateur n'a plus à procurer un acte d'état-civil spécifique en cas de renouvellement de titre, sur présentation de l'ancien titre, s'il est récent.

Réunion publique

Soucieuse de recueillir l'avis des habitants pour tout projet d'aménagement d'importance, la ville a demandé à la CUGN l'organisation d'une réunion publique sur les abords du Parc de Brabois. Elle aura lieu le 10 novembre à 20 h 30 au Château M^{me} de Graffigny.



Retrouvez toute l'actualité sur

www.villerslesnancy.fr

Conseil municipal du 28 juin 2010

Approbation du Compte de Gestion Exercice 2009

Le compte de gestion a deux finalités :

- justifier l'exécution du budget
- présenter la situation patrimoniale et financière.

Le Receveur Municipal de Vandoeuvre a communiqué le compte de gestion 2009 relatif au budget principal. Le total des opérations effectuées en 2009 dans le compte de gestion est conforme à celui du compte administratif concerné.

Conformément à l'article L2121-31 du Code Général des collectivités territoriales, après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a, à l'unanimité, émis un avis favorable à l'arrêt du compte de gestion 2009 du receveur de Vandoeuvre pour le budget principal de la Ville de Villers-lès-Nancy.

Compte Administratif 2009 Affectation du résultat

Les règles de la comptabilité des collectivités publiques prévoient que le conseil municipal doit voter le compte administratif de l'exercice comptable clos, constater les résultats et décider simultanément, en cas de solde positif, de l'affectation du résultat qui doit couvrir prioritairement les éventuels déficits des exercices précédents, ensuite le besoin de financement dégagé par la section d'investissement, le solde étant affecté en excédents de fonctionnement reporté, ou en dotation complémentaire d'investissement.

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité moins 7 abstentions (groupe Villers Vitalité) l'affectation de 472 000 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » et de 459 249,76 € en section de fonctionnement au compte de recette 002 « résultat de fonctionnement reporté », compte tenu du besoin de financement global de la section d'investissement du budget à la clôture de l'exercice 2009 de 471 939,66 € et du résultat de fonctionnement positif de 931 249,76 €.

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Clairlieu Eco Défi

La Ville de Villers-lès-Nancy encourage les actions mises en place par les Villarois en matière de développement durable et notamment celles visant à réaliser des économies d'énergie afin de répondre aux préoccupations actuelles environnementales, économiques et sociales.

L'association villaroise Clairlieu Eco Défi a pour objectif d'informer et de former les citoyens et les professionnels à l'économie d'énergie sur un territoire, de fédérer les habitants d'un territoire autour d'un projet collectif de maîtrise de la demande en énergie (MDE) et de réduction des gaz à effet de serre, d'engager le territoire sur une réflexion de développement solidaire et durable en mettant en oeuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ces projets.

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a, à l'unanimité, autorisé le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Actualisation des tarifs municipaux Année 2010/2011

Après avis majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a, à l'unanimité, décidé d'augmenter les tarifs municipaux de 2 %.

Subventions exceptionnelles Associations sportives

Après avis favorable de la commission Activités Sportives et Jeunesse et majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité les subventions exceptionnelles suivantes :

- 500 € à l'association sportive universitaire Henri Poincaré pour le déplacement à Valence en Espagne suite à la qualification de ses deux équipes football et volley-ball
- 500 € au Badminton Nancy-Villers pour l'organisation de leur 17^e tournoi des 27 et 28 mars 2010, tournoi ayant rassemblé près de 400 joueurs, ce qui le place parmi les cinq plus grands tournois du Grand Est.

Revalorisation de l'indemnité de nourriture des Assistantes Maternelles de la Crèche familiale municipale au 1^{er} août 2010

Le Conseil Municipal a décidé le 17 juin 2008 que l'indemnité de nourriture (2,65 € depuis le 1^{er} août 2009) sera revalorisée de fait à chaque modification du minimum garanti.

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter cette indemnité de 2 % et, par conséquent, d'en fixer le montant à 2,70 € à compter du 1^{er} août 2010.

Après avis favorable de la commission Education, Temps de l'Enfant et majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité, d'augmenter l'indemnité de nourriture des Assistantes Maternelles de la Crèche Familiale Municipale de 2 % et par conséquent, d'en fixer le montant à 2,70 € à compter du 1^{er} août 2010.

Signature de la convention relative au plan de mise en accessibilité de la voirie avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy

La Communauté Urbaine du Grand Nancy a engagé l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie rendu obligatoire par la loi du 11 février 2005 et son décret d'application du 21 décembre 2006. Ce document a vocation à déterminer le programme des travaux à réaliser, leurs délais de réalisation et les modalités d'évaluation et de révision.

Pour permettre une mise en œuvre optimale de cet outil de planification tout en respectant une concertation préalable avec les communes, la Communauté Urbaine du Grand Nancy propose aux communes de fixer par convention les modalités de cette concertation.

Après avis favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé à l'unanimité, le Maire à signer la convention relative au plan de mise en accessibilité de la voirie avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Revalorisation des loyers du foyer de personnes âgées « Paul Adam » au 1^{er} juillet 2010

Conformément à l'article 3 du titre d'occupation des appartements du foyer logement « Paul Adam », le montant des loyers est révisable chaque année sur la base de l'évolution fixée par arrêté du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi (maximum 1% pour l'année 2010 selon l'arrêté du 28 décembre 2009).

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer une augmentation de 1 % sur les loyers du FPA « Paul Adam » à compter du 1^{er} juillet 2010 selon le tableau suivant :

Après avis favorable de la commission Education, Temps de l'Enfant et majoritairement favorable de la commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité, d'appliquer une augmentation de 1 % sur les loyers du FPA « Paul Adam » à compter du 1^{er} juillet 2010 conformément au tableau précité.

Le foyer logement « Le Clairlieu » étant un établissement conventionné par l'Etat dans le cadre d'une convention tripartite signée entre la Ville, l'Etat et Meurthe-et-Moselle Habitat, la revalorisation des loyers de ce foyer s'effectuera désormais à la date du 1^{er} janvier.

Prochain Conseil municipal : 15 décembre 2010

Expression des groupes politiques



Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

Villers, une attractivité confirmée

Nous ne pouvons commencer ce billet sans avoir une pensée émue pour Jean-Marc Gebler récemment disparu et qui avait inlassablement en tant que conseiller municipal d'opposition proposé une politique alternative à celle menée jusqu'en 2001 dans notre commune et cela, dans le respect des valeurs qui ont guidé l'action de notre majorité municipale depuis 2001. Nous conserverons de lui l'image d'un homme intègre avec des qualités qu'il a pu appliquer dans sa charge de médiateur municipal.

De plus en plus, il se confirme que cette rentrée sera placée sous le signe de la rigueur pour la plupart des Français. Alors que le gouvernement se refuse à une suppression du bouclier fiscal, et plus globalement reste sourd aux attentes de nos concitoyens dont beaucoup ont crié leur inquiétude lors des derniers mouvements sociaux, ce sont, comme nous le craignons, de nouvelles atteintes contre les finances de nos collectivités locales qui se préparent. Dès lors, il fallait plus que jamais que la solidarité et l'audace politique s'affirment avec force dans les actions menées par notre municipalité. Ce sont toutes les composantes de notre communauté villaroise qui ont ainsi été prises en compte. La livraison de plusieurs programmes immobiliers aidés, l'ouverture d'une nouvelle classe au groupe scolaire des Aiguillettes, la confirmation de l'installation à Villers de nouveaux habitants ou l'engagement d'importants travaux de rénovation au centre des Ecraignes s'inscrivent dans cette perspective et témoignent du dynamisme de notre commune. D'ailleurs, la large fréquentation lors des nombreuses manifestations locales est un autre indicateur de notre attractivité. Saluons au passage la réussite individuelle ou collective de nombre de nos sportifs villarois. Les actions engagées se poursuivent ainsi pour rendre notre cité encore plus agréable à vivre avec des élus majoritaires résolument investis dans cet objectif, chacun dans leurs délégations. Parallèlement, il ne reste qu'à l'opposition municipale la posture délicate de se réclamer d'une politique gouvernementale de plus en plus rejetée par nos concitoyens. Elle devrait toutefois se rappeler que la confiance doit être la condition préalable à toute politique communale.

Pascal BRENNEUR, Président du groupe majoritaire

Une crèche de retard

La dernière réunion du conseil municipal nous a appris que, nous citons, « la municipalité étudie l'opportunité d'ouvrir un second multi accueil dans les locaux de l'actuel Centre Louise Martin à Clairieu. »

Depuis plusieurs années, à chaque rentrée, c'est la course pour les familles villaroises pour trouver une solution de garde pour les tout-petits. Nos assistantes maternelles sont débordées et demandent avec force la création d'une structure d'accueil collective, complémentaire de leur action.

C'est parce que nous les avons entendues que **notre liste avait proposé, dès 2008, la réalisation d'une nouvelle crèche, qui était notre première priorité.** Que trouvait-on dans l'autre programme pour les tout-petits ? RIEN.

Voilà presque trois ans de perdus, qui ne se rattraperont pas !

Mais alors que l'on pourrait espérer maintenant le zèle des nouveaux convertis à la cause de la petite enfance, on ne nous propose qu'une étude de faisabilité, et une démarche exploratoire pour rechercher des subventions quand l'urgence est là pour les enfants. Il faut dire que le doute est permis sur ces subventions car, si les aides au fonctionnement des crèches sont bien connues et viennent presque exclusivement de la CAF, pour l'équipement en revanche, nous ne pouvons guère compter que sur le Département de Meurthe et Moselle. Et là, pas de chance : Villers a consommé tous ses crédits jusqu'en 2011 inclus, en consacrant les aides départementales à d'autres priorités !! Donc pas d'espoir de subvention avant 2012 au mieux...

Logiques avec nos projets de 2008, nous avons pourtant soutenu l'initiative municipale. On ne pourra donc pas dire que c'est l'opposition qui bloque, même si là, pour les enfants de 2010, il est vraiment trop tard pour bien faire...

François WERNER pour **Villers Vitalité**

Ou contactez nous au **06 07 10 95 99** ou par villers.vitalite@free.fr

Et retrouvez une information complète sur villers-vitalite.com.

Relations avec la CUGN

Rencontre avec Jean-Pierre KOPF

Depuis mai 2008, Jean-Pierre Kopf est le référent de territoire de la CUGN pour la commune de Villers-les-Nancy. Rencontre avec un acteur de proximité qui suit l'ensemble du patrimoine communautaire situé à Villers.



Jean-Pierre Kopf entouré par Marie-Christine Marnier (adjointe déléguée aux relations avec la CUGN), Gérard Boulanger (directeur adjoint des services techniques) et Fabien Duflot qui le remplacera début 2011, Caroline Simon et Francine Munier

Villers Nouvelles : Quelle est la mission du référent de territoire ?

Jean-Pierre Kopf : je traite tous les désordres sur le domaine public communautaire, principalement la voirie (nids de poule, panneaux de stationnement, plantations sur les trottoirs...) et l'éclairage public. Je suis les chantiers, tout particulièrement leur mise en sécurité et j'assure les relations avec les concessionnaires qui interviennent en surface ou en profondeur, notamment France Télécom ou ERDF-GRDF...

VN : Quelles sont vos relations avec les services municipaux ?

JPK : je travaille beaucoup avec les services techniques, avec qui j'ai de très bonnes relations. Ils m'accompagnent sur les chantiers, notamment pour les réunions de lancement des tra-

vaux. Ce sont eux qui m'alertent la plupart du temps : quand on leur signale un désordre sur le domaine communautaire, ils me transmettent le dossier et je les informe quand il est réglé. Je travaille aussi avec la Police municipale à qui je signale des problèmes comme les arbres mal taillés qui masquent les panneaux de signalisation.

VN : comment avez-vous été accueilli par les Villarois ?

JPK : très bien, ils sont très sympas ! Tomblainois, je connaissais surtout de Villers, la Fête des vendanges. Maintenant, il ne se passe par une journée sans qu'on m'arrête, et quelque fois simplement pour me dire bonjour !

11 déc. 2010 Villers fête Saint Nicolas

Défilé et Animations !!!

16 h 00 Départ Bd de Baudricourt

17 h 30 Passage au Plein Centre

18 h 00 Arrivée à l'école
du Château
Simon de Chatellus
et Feu d'artifice

